

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1727 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Benbrahim Assiya D.O.B. 09.02.1951

Date de naissance :

Adresse : Golf City Tamegroute 45 Apt. 2. Bras-Koura -

Tél. : 0670657005 Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Fayçal SEBTI**

Expert Près les Tribunaux

اطلب العاجل

Médecine Générale

TÉL: 05 22 25 28 82

Date de consultation : 23.03.2024

Nom et prénom du malade : BENBRAHIM ASSIYA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 27/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : Benbrahim Assiya

8



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/03/2024	V		150000	د. فيصل السبتي Dr. Haycal SEBTI Expert Prés les Tribunaux الطب العام Médecine Générale Tél: 05 22 528 82

#### **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU COMPTOIR SIDI KADIRI HASSAN Fatima El Manoun Mohamed - Les Princesses Sidi Extension - Casablanca Tél 06 62 70 08 35 05 07</i>	<i>23/03/2014</i>	<i>457.70 DT</i>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

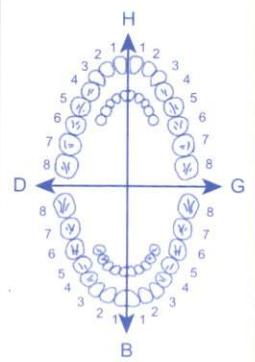
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux  
Médecin Attaché au Service  
de Gastro - Enterologie  
(Hôpital Averoës)  
Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)  
CASABLANCA  
Tél. : C. : 0522.25.28.82  
GSM : 0661 96 19 96

# الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم  
طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي  
بمستشفى ابن رشد  
الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)  
الدار البيضاء  
الهاتف : ع 0522.25.28.82:  
المحمول 0661 96 19 96

Casablanca, le .....  
23/03/2024

BENBRAHIM ASSIYA

(7480 x 2)

SEPCEN 500 mg 1 C matin et soir 2B.

47.80

DAZEN 2 C matin et soir

26.90

VITAMINE C 1000 2 C par jour

88.40

AIRILIX 10 mg 1 C le soir

145.00

AQUALARM 1 FL.

457.70  
805

PHARMACIE & PARA  
DU COMPLEXE SPORTIF  
Dr Fatima KADIRI HASSANI  
63, Rue Manoun Mohamed - Les princesses  
Fixe 05 22 36 05 07 - Tél 06 62 79 37 82

د. فيصل السبتي  
Dr Fayçal SEBTI  
Expert Près les Tribunaux  
الطب العام  
Médecine Générale  
Tél: 05 22 25 28 82

**BAUSCH + LOMB**

# Aqualarm® U.P. intensive

0.24% hyaluronic acid  
(as sodium hyaluronate)

ZENITH Pharma  
PPC :145,00 DH



- Eye lubricant and for wetting and rewetting of contact lenses
- Instant & natural moisturization and lasting relief for dry, irritated and tired eyes
- Improves the tolerance and comfort of your contact lenses

Preservative free  
10 ml eye drops

4 030571 004936

سبيسر سبيسر

سيبروفلوك

SEPCEN® 500 mg

ciprofloxacin

10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

4480

LOT : 05823023  
PER : 06/2026  
P.T.V : 74.82 DH

سبيسر سبيسر

سيبروفلوك

SEPCEN® 500 mg

ciprofloxacin

10 comprimés pelliculés



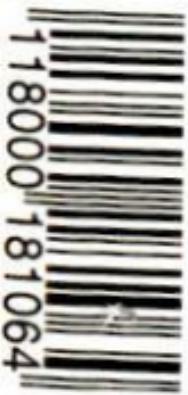
6 118000 230182

4480

LOT : 05823023  
PER : 06/2026  
P.T.V : 74.82 DH

# دازين® 10000 و.ع سراببتسا

6  
118000 181064



DASEN® 10 000 UI  
*Serrapeptase*  
40 Comprimés entrobés gastro-résistants



Médicament autorisé N° :  
45/21/NRQd/DMP/VHA/18

40 قرصاً ملمساً  
 مقاوم لحموضة المعدة  
 عن طريق الفم



مختبرات سنتمديك  
20 - 22 زنقة زبير بن العوام  
الصخور السوداء - الدار البيضاء

PPV :

EXP :  
Lot N° :

مختبرات سنتمديك

مخصوص للبالغ والاطفال ملاقوه 15 سنة.  
المراعات - درء اسفلت الاستعمال - مواعيذ الاستعمال.

Vita C1000®  
20 comprimés effervescents  


RESERVE A L'ADULTE ET A L'ENFANT DE PLUS DE 15 ANS.  
POSOLOGIE - INDICATIONS - CONTRE-INDICATIONS  
MODE D'EMPLOI : Voir notice

لمزيد من التفاصيل يرجى استشارة الطبيب.  
يمكنك اخراج بولوك بمعزل عن الحرارة والرطوبة.  
Tube à conserver bien fermé à l'abri de la chaleur et de l'humidité.  
Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.



AMM N° 02 DMP/21

Vita C1000®

PPV 26DH90

EXP 08/2025  
LOT 28059

# AIRLIX® 10

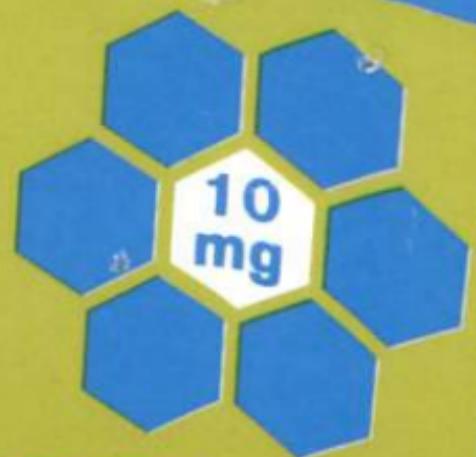
Cétirizine

30 Comprimés

LOT : 168

PER : AUT 2025

PPV : 88 DH 40



PHARMACEUTICAL INSTITUTE